

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2024

---

INSTAURER UN MORATOIRE SUR LES PROJETS ROUTIERS ET AUTOROUTIERS - (N° 417)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CD37

présenté par  
Mme Stambach-Terrenoir, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« aménagement »,

insérer les mots :

« de routes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.